



FRANCE

Dans les universités, les départs en retraite vont fortement s'accroître

Entre 2021 et 2029, le nombre d'enseignants-chercheurs qui partiront bondira de 53 %, selon une note du ministère

Dans la communauté des enseignants-chercheurs, la décennie qui vient sera celle des départs en retraite. Entre 2021 et 2029, ils seront massifs, en hausse de 53 % en moyenne, et de 97 % en sciences – le bond le plus élevé –, selon une note publiée en juillet par le service statistique du ministère de l'enseignement supérieur.

Les « départs définitifs », qui englobent les retraites et d'autres formes de départ de la profession, constituent un sujet de préoccupation majeur, alors que la population étudiante croît plus vite que les effectifs enseignants. A la rentrée, ce sont près de 3 millions d'étudiants qui suivront les cours dispensés par 55 400 enseignants-chercheurs titulaires, épaulés par 23 000 contractuels et 13 000 enseignants du second degré. Rien qu'en 2021, le nombre de départs définitifs a augmenté de 8,4 % par rapport à 2020, une hausse marquée notamment en lettres et sciences humaines (+ 16,3 %) et en sciences (+ 10,9 %). La tendance se prolongerait au moins jusqu'en 2029, au rythme de + 5,5 % par an, selon le ministère.

« Gel des postes »

Cette tendance contraste avec la baisse continue des départs qui a caractérisé la décennie 2010-2020, principalement sous l'effet de la démographie. « Cela explique pourquoi ces pourcentages prévisionnels peuvent paraître impressionnants, commente Christophe Bonnet, secrétaire général adjoint du SGEN-CFDT. Lors de nos discus-

sions avec le ministère sur la loi de programmation de la recherche, nous avons martelé qu'il fallait créer des postes au plus vite. Ce n'est pas de crédits pour répondre aux

appels à projets dont les établissements ont besoin, mais d'un financement de la masse salariale. »

Y aura-t-il à l'avenir des enseignants-chercheurs titulaires dans chaque amphithéâtre ? L'ampleur des départs définitifs sera variable selon les disciplines. Le taux de départs annuel (départs rapportés aux effectifs en activité) sur la période 2022-2029 serait le plus élevé dans la filière de santé (3,6 %), suivie par celle des sciences (2,7 %). Par comparaison, ce taux était de 1,6 % entre 2018 et 2021, compensé en partie par un taux annuel moyen de recrutements de 1,4 %.

En moyenne annuelle, entre les rentrées 2021 et 2029, la population des étudiants des universités (y compris IUT) devrait augmenter de 0,2 %, poursuit le service statistique du ministère, qui a calculé un indice couplant « accroissement d'effectifs étudiants + départs d'enseignants-chercheurs ». Ce cumul, qui s'établirait à 3 %, équivaut aux besoins en recrutements pour assurer un taux d'encadrement constant des étudiants. « Cela montre l'ampleur de l'effort supplémentaire à consentir en recrutement sur la prochaine période », appuie la note, qui rappelle que le taux annuel moyen de recrutements externes était de





2,2 %, soit 0,8 point de moins, sur la période récente 2018-2021.

De nouveau, la filière santé présenterait le cumul « accroissement d'effectifs étudiants + départs d'enseignants-chercheurs » le plus élevé (4 %), suivie par les lettres et sciences humaines (3,1 %), ainsi que les sciences (3 %). « *En sciences, lit-on dans la note, le taux de recrutements externes a été de seulement 1,4 % sur 2018-2021.* »

Pour rappel, le nombre de recrutements d'enseignants-chercheurs titulaires a diminué de près de la moitié en dix ans, avec 1935 ouvertures de postes en 2021, contre 3 613 en 2011. Pour 2022, le ministère prévoit 2 207 postes supplémentaires, soit une progression de + 14 %, ce qui constitue une première réponse. Cette campagne de recrutement reste insuffisante, selon Christophe Bonnet. « *On arriverait à pourvoir le double de postes ouverts dans la plupart des disciplines, argue-t-il. La même erreur a été commise pour les médecins, il y a quinze ans : on pince le recrutement alors qu'on sait que les besoins seront énormes.* »

Régulièrement, le « gel des postes » est utilisé par les présidents d'université comme un levier permettant d'accélérer un retour à l'équilibre financier de leur établissement. En l'absence de remplacement des postes vacants, le taux d'encadrement des étudiants se dégrade et l'université se voit contrainte de recourir à des contractuels – 25 % des effectifs en 2021. « *Tout cela est la démonstration d'une vraie incapacité de la part du ministère à faire de la ges-*

tion prévisionnelle des emplois », déplore le représentant du SGEN-CFDT, qui redoute un appauvrissement du vivier de candidatures. ■

SOAZIG LE NEVÉ

Le nombre d'étudiants, près de 3 millions à la rentrée, croît plus vite que les effectifs d'enseignants

